

discours que, ainsi qu'il l'a dit à la Chambre, il a l'intention de prononcer. Le temps lui fera certainement défaut, étant donné tout le temps perdu à cause des interruptions et qu'on ne peut évidemment lui remettre. Le comité devrait donc permettre au député de Lethbridge de poursuivre son discours.

M. Blackmore: Merci, monsieur le président, mais permettez-moi de vous rappeler que nous sommes en comité et que chaque fois qu'on m'interrompt, j'ai droit à 40 autres minutes après l'interruption. Les interruptions ne me gênent pas. En réalité, je crois que les questions que me pose l'honorable député de Témiscouata arrivent on ne peut mieux car il nous est très facile de ne pas prêter beaucoup d'attention à ce que dit un député. Résultat: la discussion ne donne pas grand chose alors que nous devons tirer le maximum de la discussion sur l'agriculture si le ministre de l'Agriculture doit recueillir l'appui qu'il lui faudrait. Il veut que toutes ces difficultés soient exposées publiquement afin de n'avoir pas à exposer tous les problèmes.

L'honorable député de Témiscouata m'a demandé s'il y avait quelque autre denrée alimentaire d'importation qui permettrait aux sous-marins de nous faire un tort grave. Il y a le sucre. Nous pouvons produire ici tout le sucre que nous pourrions utiliser. Nous pourrions établir des usines et produire tout le sucre dont le Canada pourrait avoir besoin et même deux fois et demie autant seulement dans le sud de la High River en Alberta. Mais il nous est impossible de le faire maintenant car nous n'avons pas les subventions qui permettraient d'acheminer le sucre vers l'Ontario, Québec et les régions plus à l'est. Ne pouvant approvisionner ces régions nous ne pouvons obtenir de sucre. Mais compte tenu des conditions matérielles le Canada peut produire du sucre.

Entre-temps nous achetons notre sucre de pays éloignés, d'où il nous arrive par navires. Ces navires peuvent être coulés. Tous les députés se rappellent la grave pénurie de sucre que nous avons subie durant la seconde guerre mondiale et comment nous avons dû régler l'usage de cette denrée. La pénurie a duré longtemps. Nous nous acheminons tout droit vers ce danger, tout comme si nous fermions les yeux. Il y a un autre exemple. Il y en a bien d'autres mais deux suffisent pour illustrer ma pensée. J'espère que l'honorable député se sentira libre de poser des questions. J'en serai heureux, parce que j'ai beaucoup réfléchi sur la question de l'agriculture. Je suis né sur une ferme, j'y ai grandi et toutes mes attaches me lient à l'agriculture que je connais à fond, du moins dans ma propre région. Je ne connais pas

[M. le président suppléant.]

l'agriculture de Québec. Je ne connais pas les problèmes agricoles des provinces Maritimes, mais je connais ceux du sud de l'Alberta et, d'une manière générale, ils reflètent assez bien la situation qui règne dans tout le pays.

J'ai signalé six graves dangers qui nous menacent. Ils nous entourent de tous côtés. Pour illustrer le danger de la concurrence américaine jetons maintenant un coup d'œil sur les États-Unis afin de n'avoir pas l'impression de nous en tenir à un point de vue trop personnel. Voici donc les États-Unis où l'on trouve une vaste accumulation d'excédents de denrées de toutes sortes dont je parlerai brièvement. Ils devront diminuer leur production de plusieurs denrées agricoles ou trouver une autre façon de les écouler à l'étranger. Si nous ne mettons aucun frein à l'aptitude de production de notre industrie agricole, nous serons bientôt dans la même situation.

Nous devons nous poser la même question que le secrétaire Benson: devons-nous diminuer la production de blé et d'autres denrées agricoles, ou devons-nous encourager les cultivateurs à produire autant qu'ils le peuvent, puis chercher à écouler les denrées qui seront produites? Ici au Canada, le problème est le même. Ainsi, dans l'Ouest, si nous avions eu une récolte aussi abondante en 1954 qu'en 1953, vous pouvez vous imaginer dans quelle situation nous nous trouverions. Qu'allons-nous faire? C'est maintenant qu'il faut prendre une décision. Il ne convient pas d'en rejeter toute la responsabilité sur le ministre de l'Agriculture. C'est pour cela que nous discutons la question, et mes remarques ce soir n'ont pas pour objet de critiquer le ministre de l'Agriculture. Je n'hésite pas à affirmer qu'à mon avis le ministre de l'Agriculture s'est magnifiquement acquitté de sa tâche au pays, bien qu'on lui ait suscité partout des embarras.

Une des principales difficultés résulte de ce qu'on a soustrait à son autorité le blé et d'autres produits agricoles qui relèvent nettement de l'agriculture. On n'aurait jamais dû agir ainsi. Comme il est ministre de l'Agriculture, il devrait s'occuper de tout ce qui relève de ce domaine.

Le très hon. M. Gardiner: Je ne voudrais pas que les gens se méprennent sur la situation. On ne m'a pas privé de l'autorité à l'égard du blé et d'autres produits. Le ministère de l'Agriculture ne s'est pas occupé de ces produits depuis 1898.

M. Blackmore: Ma foi, il est temps que ces produits relèvent du ministère de l'Agriculture. Le principal produit agricole canadien est assurément le blé. Le blé est un pro-